



FLASH-INFOS

Aubry-Du-Hainaut

Octobre-Novembre-Décembre 2017

Ateliers d'Artistes

Salon du Mariage

Thé dansant

Heure d'Hiver

Repas dansant

Déchets verts

Armistice 14-18

Flâneries de Noël

Goûter des Aînés

Goûter de Noël

Entre...chats 3

Colis de Noël

Programme T.E.P.C.V.

Recensement citoyen

Interdiction de vapoter

Inscription :

Goûter des Aînés

Colis des Aînés

C.A.R.A.

RIPESÉ

Horaires de bibliothèque

Horaires de la Mairie

Octobre 2017

- 14-15 octobre : Journées Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes
- 15 octobre : Salon du Mariage au Château d'Aubry
- 28 octobre : Passage à l'heure d'Hiver
- 29 octobre : Repas dansant d'Halloween du « Club de Danse »

Novembre 2017

- 4 novembre : Repas dansant « Le Moulin des Fourches »
- 6 novembre : Dernier jour de ramassage des déchets verts
- 11 novembre : Armistice 14-18
- 25-26 novembre : Flâneries de Noël par un « Un monde en Fête »

Décembre 2017

- 13 décembre : Goûter des Aînés
- 14 et 15 décembre : Remise des colis de Noël des enfants extérieurs
- 16 décembre : Goûter de Noël « Entre...chats 3 »

Janvier 2018

- 12 janvier : cérémonie des vœux du Maire



Portes ouvertes

Dans le cadre des

"Journées Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes"

L'association « *Les chevalets du Hainaut* » ouvre ses ateliers au public et vous invite à découvrir ses activités artistiques les

**14 et 15 octobre 2017 de 14 à 18 h
Salle "Le Populaire"**

Site : chevalets-du-hainaut.com

Salon du Mariage

Au château d'Aubry du Hainaut

**le dimanche 15 octobre 2017
de 10h30 à 18h30**

Entrée libre et gratuite

Défilés de robes de mariées : 11h00, 14h00, 17h00

Bar mobile, Food-truck, animations et surprises.

Renseignements :

03.27.21.88.88 - chateau.aubry@wanadoo.fr

Facebook de l'évènement

Thé Dansant

Le Club de Danse d'Aubry du Hainaut organise un

**Thé Dansant Halloween
dimanche 29 octobre 2017 à 15h
dans la salle des Mazingues**

Entrée : 5€

Petite restauration sur place, soupe aux potirons

Réservations possible au : 03.27.33.02.50 ou 06.09.95.09.79

Avec ou sans déguisements

Heure d'Hiver

Le passage à l'heure d'Hiver se fera dans la nuit du

**Samedi 28 au dimanche 29 octobre.
Cette nuit, à 3h il sera 2h**

REPAS DANSANT

La société de chasse « Le Moulin des Fourches » organise un repas dansant le

Samedi 4 novembre 2017

Salle des Mazingues

Tarifs : 19€ par adulte, 10€ enfants de 8 à 12 ans, Gratuit pour les—de 8 ans

Infos et réservations : 06.56.13.60.89 ou 06.01.47.21.19

Déchets verts

Le dernier jour de ramassage des déchets verts est le :

Lundi 6 novembre 2017

Armistice 14-18

Le samedi 11 novembre 2017

Flâneries de Noël

Un Monde en Fête

Venez découvrir en avant première l'ambiance de Noël.

**Le samedi 25 novembre 2017
à partir de 14h00**

**Le dimanche 26 novembre 2017
De 10h00 à 19h00**

Marché de Noël traditionnel,
Vente et dégustation de produits artisanaux,
Petite restauration et buvette.

Goûter des Aînés

Mercredi 13 décembre 2017

**Salle Armel Joly
à 15h00**

Réservation via le bulletin d'inscriptions.

Goûter de Noël Entre...chats 3

Dimanche 16 décembre 2017

**Salle des Mazingues
À 14h00**

Goûter et spectacle de danse.
Entrée libre



Colis de Noël

Le **Colis de Noël**, offert par la commune, est distribué automatiquement à chaque enfant fréquentant l'école d'Aubry-du-Hainaut. Pour les enfants résidant à Aubry-du-Hainaut, fréquentant une école extérieure, le collège ou le lycée, **jusque l'âge de 16 ans révolus**, il suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et de le faire parvenir en mairie avant le **30 octobre 2017**.

Le colis est à retirer en mairie les **14 et 15 décembre 2017** entre 13h30 et 17h30.

BULLETIN D'INSCRIPTION – COLIS DE NOËL DES ENFANTS 2017

Nombre d'enfants :

Nom : Prénom :

Etablissement fréquenté :

Nom : Prénom :

Etablissement fréquenté :

Nom : Prénom :

Etablissement fréquenté :

Nom : Prénom :

Etablissement fréquenté :

A déposer en Mairie avant le 30 octobre 2017, dernier délai.

Joindre obligatoirement copie du livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile.

Programme « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte »

Dans le cadre du programme « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte », Valenciennes Métropole a demandé au Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, en février 2017, une enveloppe d'un million d'euros afin d'aider les communes du territoire à réaliser des travaux de rénovation énergétique sur leurs bâtiments et à moderniser leurs installations d'éclairage public.

La Commune d'Aubry-du-Hainaut a souhaité bénéficier de ce financement pour réaliser les travaux de rénovation BBC de l'école (remplacement des menuiseries) et les travaux de rénovation de l'éclairage public (rond point CD13, RD13, pose d'horloges astronomiques).

A ce titre, une subvention TEPCV d'un montant de 54 480€ lui a été accordée, représentant 80% du montant HT des travaux.



Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « **Recensement citoyen obligatoire** » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Le recensement devient ainsi plus simple, très rapide et s'effectue sans perte de temps.

Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que de la copie du livret de famille. L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte mon.servicepublic.fr : on peut alors l'imprimer lorsqu'elle est demandée sans risque de l'égarer !

Il est toujours possible d'effectuer ces démarches en Mairie.

Interdiction de Vapoter

A compter du 1er octobre 2017 il sera interdit d'utiliser des cigarettes électroniques (e-cigarettes) dans certains lieux. Un décret publié au *Journal officiel* du jeudi 27 avril 2017 vient de préciser les conditions d'application de cette interdiction de vapoter fixée par l'article 28 de la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.



Cette interdiction de vapoter va donc s'appliquer dans :

- les établissements scolaires et les établissements destinés à l'accueil, à la formation et à l'hébergement des mineurs ;
- les moyens de transport collectif fermés (bus, métros, trains...) ;
- les lieux de travail fermés et couverts à usage collectif c'est-à-dire ceux en *open space* (« locaux recevant des postes de travail situés ou non dans les bâtiments de l'établissement, fermés et couverts, et affectés à un usage collectif »).

Les locaux qui accueillent du public comme les bars, les restaurants ou les hôtels par exemple ne seront pas concernés par cette interdiction (sauf si le règlement intérieur le prévoit).



GOÛTER DES AÎNÉS 2017

Le **Goûter des Aînés** aura lieu, cette année, le **Mercredi 13 Décembre 2017** de 15h à 19h, dans la salle Armel Joly, à côté de la mairie. Il est réservé aux personnes âgées de **70 ans et plus**.

Pour la bonne organisation de cette réception, vous pouvez vous inscrire, grâce au bulletin de participation ci-dessous, avant le **30 octobre 2017**.

BULLETIN DE PARTICIPATION

Nombre de personnes :

Nom :	Prénom :
<input type="radio"/> ASSISTERA	<input type="radio"/> N'ASSISTERA PAS
Nom :	Prénom :
<input type="radio"/> ASSISTERA	<input type="radio"/> N'ASSISTERA PAS
Nom :	Prénom :
<input type="radio"/> ASSISTERA	<input type="radio"/> N'ASSISTERA PAS

Au Goûter du Mercredi 13 Décembre 2017 de 15h à 19h.

Joindre obligatoirement copie du livret de famille et/ou carte nationale d'identité, ainsi qu'un justificatif de domicile.

COLIS DES AÎNÉS 2017

Le **Colis des Aînés**, offert par la commune, est réservé aux personnes âgées de **70 ans et plus**.

Pour la bonne organisation de la distribution de ces colis, vous pouvez vous inscrire, grâce au bulletin d'inscription ci-dessous, avant le **10 novembre 2017**.

BULLETIN D'INSCRIPTION-COLIS DES AÎNÉS 2017

Nombre de personnes :

Nom :	Prénom :
Nom :	Prénom :

Joindre obligatoirement copie du livret de famille et/ou carte nationale d'identité, ainsi qu'un justificatif de domicile.



Permanence CARA

L'association CARA (Centre d'Aide Raismes Aubry) est une structure médico-sociale à but non lucratif.

Son but est d'accompagner et d'aider toute personne, que ce soit pour la garde d'enfant de + de 3 ans, une aide pour les actes de la vie quotidienne (ménage, repassage), une aide plus durable pour les personnes âgées ou handicapées en perte d'autonomie.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de
8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

21 B rue Henri Durre

590 RAISMES

Tél : 03.27.25.40.38

Fax : 03.27.25.42.69

E-mail : contact@asso-cara.fr

Bibliothèque

La bibliothèque municipale vous accueille les :

Jeudi de 10h00 à 11h30

Et de 14h00 à 16h30

RIPESE

L'équipe du Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe Escaut se tient à votre disposition

Les lundis et jeudis

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Les mardis

de 08h30 à 12h30

Les mercredis et vendredis

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Tél. : 03.27.19.19.30/Fax. : 03.27.35.29.24

Courriel : ripese@orange.fr

Adresse : 10 rue Gustave Delory
59135 WALLERS

Sur rendez-vous, en permanence administrative dans votre commune (Appelez au numéro ci-dessus pour connaître les dates et lieux).

Horaires Service Jeunesse

Les lundis, mardis, jeudis et vendredi :

08h00-11h00 / 13h30-15h30

Les mercredis :

08h00-11h30 / 13h30-17h00

Tel : 03.27.21.62.33

Horaires d'ouverture au public de la Mairie

Du lundi au vendredi : 13h30-17h30

Samedi : voir affichage en mairie

49, rue Henri Maurice

59494 Aubry du Hainaut

Tel : 03.27.28.13.81 / Fax : 03.27.28.13.82

Email : mairie.aubryduhainaut@wanadoo.fr

Site: <http://www.aubryduhainaut.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/Aubry-du-Hainaut-1675979572678151/>

